

Ville de Saint-Lin-Laurentides



Le 21 octobre 2014

Madame Lisa Raitt, ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29e étage
330, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Objet : Appui/Sauvons Postes Canada

Madame la ministre,

La présente fait suite à la dernière assemblée du conseil municipal tenue le 14 octobre 2014.

À cet effet, vous trouverez ci-joint un extrait du livre des délibérations dûment approuvé vous informant de la position de la ville de Saint-Lin-Laurentides dans le dossier de Postes Canada.

Dans l'attente de vos commentaires, nous vous prions d'agréer,
Madame la ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur général et greffier,

A handwritten signature in blue ink that reads "Richard Dufort".

RD/ll

p.j.

c.c. Monsieur Denis Lemelin, président STTP
Madame Manon Perreault, députée Montcalm
Monsieur Brad Woodside, président FCM

gb48710



Extrait de Procès-Verbal

ou

Copie de résolution

Ville de Saint-Lin-Laurentides

À la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Saint-Lin-Laurentides, tenue le 14 octobre 2014 à l'Hôtel de Ville en la salle du conseil et à laquelle sont présents:

M. Patrick Massé, maire
M. Luc Cyr, conseiller au district # 1
M. Mario Chrétien, conseiller au district # 3
M. Jean-Luc Arène, conseiller au district # 4
M. Benoît Venne, conseiller au district # 5
M. Pierre Lortie, conseiller au district # 6

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

M. Richard Dufort, directeur général et greffier est également présent.

487-10-14 SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Lortie
APPUYÉ PAR : M. Benoît Venne
ET RÉSOLU : à l'unanimité

Attendu que Postes Canada et le gouvernement fédéral sabrent dans les services postaux auxquels les contribuables tiennent tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Lortie et appuyé par monsieur le conseiller Benoît Venne que la ville de Saint-Lin-Laurentides écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

De plus, la ville de Saint-Lin-Laurentides demande à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Le maire demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité

*Copie certifiée conforme au Livre des délibérations
Adoptée à la séance ordinaire tenue le 14 octobre 2014*

Richard Dufort, directeur général et greffier

Le procès-verbal n'a pas été adopté par le conseil.